



**Syndicat  
CGT  
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr  
cgt.cleon@renault.com  
fax: 01 76 86 78 40

**Accord de compétitivité:  
Appel à la grève  
le 13 décembre.**

**Site CGT Cléon: [cgtrenaultcleon.fr](http://cgtrenaultcleon.fr)**

Lundi 12 décembre 2016

## **Appel à la grève sur le Groupe demain mardi 13 décembre.**

Demain mardi 13 décembre, la direction a prévu de faire une synthèse des 8 réunions sur le projet d'accord de compétitivité, **pour la direction, à part quelques virgules, les débats sont clos, à moins que les salariés ne débrayent massivement !!**

Deux autres réunions sont prévues, peut-être le 20 décembre et début janvier, pour une simple relecture de l'accord !!

**Demain, montrons à la direction que le travail obligatoire, on n'en veut pas, notre vie de famille, on y tient.**

**Les heures supplémentaires obligatoires, 1H15 par jour, avec un délai de prévenance de 2 jours, pour les équipes et la normale, on n'en veut pas.**

La direction le confirme, **1H15 «le matin et le soir»**: l'équipe du matin commencerait à 4H15 et celle du soir finirait à 22H45. Attention, le gain de productivité permettra à la direction, dans bien des secteurs, de supprimer l'équipe de nuit et certains SD !!

**Les samedis obligatoires avec un délai de prévenance de 2 jours, payés 25% (et non 125 %) , on n'en veut pas.**

La direction pourra les imposer dès que les compteurs CTC seront négatifs, ce qui sera le cas puisque la direction à la main sur les CTC.

**Les compteurs CTC découpés à l'heure et la flexibilité à outrance que cela va engendrer, on n'en veut pas.**

En cas d'arrêt de chaîne, pour panne, manque pièce... Ce sera «retour à la maison»... avec rattrapage le samedi suivant, le soir ou le matin, ce sera obligatoire et payé seulement 25%

**Les pertes de salaire pour les intérimaires, on n'en veut pas.**

Nous posons la question depuis des semaines à la direction : si un intérimaire à un compteur CTC négatif en fin de contrat, ces jours seront-ils retirés de son salaire? **La direction ne répond toujours pas.**

**A l'évidence, oui, la paye sera amputée du nombre de jours CTC négatifs ! Inacceptable !**

**Plus de 50% des intérimaires au chômage, on n'en veut pas.**

La direction a prévu de supprimer «au minimum 50% des intérimaires» en gagnant en productivité (Robots, heures sup et samedis obligatoires, suppression de certains SD...)

**Depuis le début des négociations, la CGT revendique:**

l'embauche des intérimaires, (3000 embauches en 3 ans alors qu'il y a 10 000 intérimaires et 4000 départs prévus, ce n'est pas acceptable), la suppression du travail obligatoire, (samedis et heures de dépassement), le retour des DA avec un départ une embauche, le retour des augmentations générales de salaires pour tous... La direction déroule son projet, sans rien entendre !!

**Alors que les ventes et les bénéfices explosent (il y a aujourd'hui 20 milliards d'euros dans les caisses de Renault), que nos dirigeants et les actionnaires se goinfrent, pas question d'accepter une nouvelle dégradation de nos conditions de travail.**

**En l'état, aucun syndicat ne doit signer cet accord !!**

**Mardi 13 décembre, la CGT appelle les salariés à se mettre en grève 1 heure minimum dans toutes les équipes.**

**- A partir de 9H30 pour l'équipe du matin et la normale.**

**- A partir de 14H00 pour l'équipe d'après-midi.**

**- A partir de 22H00 dans la nuit du 13 au 14 pour l'équipe de nuit, RDV au réfectoire fonderie.**

**Pour les équipes et la normale, rendez-vous sous le restaurant. C'est maintenant que tout se joue...**